

Une convention pour l'emploi en Trièves

Fin septembre, le Trièves a été retenu à l'échelle nationale pour l'expérimentation Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée.

Le 16 décembre 2022 a eu lieu à Mens la signature officielle de la convention qui lie l'ensemble des partenaires : l'État, Pôle emploi, le Département de l'Isère, la Communauté de communes du Trièves et l'association Pep's Trièves qui se transforme désormais en Entreprise à but d'emploi.

Étaient signataires, Laurent Prévost, Préfet de l'Isère, Frédérique Puissat, Conseillère départementale et Sénatrice, Anne-Lise Ninet, Directrice de Pôle emploi, Jérôme Fauconnier, Président de la Communauté de communes du Trièves et les responsables du Fonds national d'expérimentation Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée et de Pep's Trièves.

Étaient également présents dans l'assemblée, Marie-Noëlle Battistel, Députée de l'Isère et Guillaume Gontard, Sénateur de l'Isère.

L'objectif de l'initiative est de permettre aux personnes privées durablement d'emploi de retrouver le chemin du travail en proposant des services non pourvus sur le territoire et en partie tournés vers la transition écologique.

Pour Jérôme Fauconnier, « cette expérimentation n'est qu'un volet de ce qu'il est possible de faire pour l'emploi dans notre territoire. Il faut maintenant que le Comité local pour l'emploi continue d'explorer d'autres pistes comme celle de l'insertion professionnelle pour faire en sorte que personne ne soit inemployable et que les entreprises puissent trouver les salariés dont elles ont besoin en prenant en compte les envies, les compétences et les problématiques de chacun. Je tiens à saluer toutes celles et ceux qui ont pendant 3 ans œuvré sans relâche pour réussir à créer une Entreprise à but d'emploi sur le territoire du Trièves. Nous ne sommes pas le 1^{er} mai mais aujourd'hui c'est aussi la fête du travail ! ».



Les premiers salariés de Pep's Trièves félicités

Entreprise à but d'emploi (EBE), de quoi parle-t-on ?

C'est une entreprise de forme juridique classique, qui a pour particularité d'être en partie financée par la réallocation des financements publics dédiés aux chômeurs de longue durée. Elle peut avoir différentes formes juridiques (SA, SCOP, association...) mais sans but lucratif. Sa priorité est de créer des emplois répondant à certains besoins non satisfaits de la population d'un territoire. Ces activités ne doivent pas venir empiéter sur celles du tissu économique existant. Habituellement, les demandeurs d'emploi répondent à des offres d'emploi émises par

les entreprises. Dans ce système, le mécanisme est inversé : ce sont les EBE qui recensent les compétences et les envies de chaque personne privée d'emploi, puis qui recherchent en fonction de ces compétences les travaux utiles qui peuvent y correspondre.

Ces emplois sont en partie financés par l'État, via le Fonds d'expérimentation contre le chômage de longue durée, mais sans coût supplémentaire pour les finances publiques. En effet, le chômage de longue durée entraîne de nombreuses dépenses et financer des emplois

payés au Smic au sein d'une EBE ne coûte pas plus cher à la société.

Concrètement, Pep's Trièves recevra annuellement 22 000 euros pour chaque emploi à plein temps créé. Cette somme correspond au transfert des coûts liés au chômage. L'argent provient de l'État mais aussi du Département qui gère le Revenu de solidarité active (RSA). Cette contribution couvre aux deux-tiers environ les besoins de l'EBE qui doit financer elle-même le tiers restant grâce à la vente de ses productions et services.